

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDI. DE TOULON

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DU PRADET

A Monsieur le Maire de *La Garde (var)*

En vertu de l'ordonnance N° 45.500 du 29 Mars 1945, relative à la transcription de l'acte de décès en marge de l'acte de naissance du défunt.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que *M. Langier Marie*
né dans votre Commune le *15. Aout. 1894* ..
est décédé au Pradet (Var) ce jour.. *20 Mars 1945*
.....

Fait au Pradet le *22 Mars 1945*



P. Le Maire:

A. Jannin